

#40

# Des villes résilientes et inclusives

Localisation de la CDPH



Partenaires

---



Avec le support de

---



## Remerciements

Nous tenons à **remercier tout particulièrement les représentantes et représentants municipaux et les intervenantes et intervenants qui ont partagé leur expertise et leurs pratiques** tout au long de ce processus d'apprentissage entre pairs. Merci pour votre engagement continu en faveur de l'équité et de l'inclusion des personnes en situation de handicap, et pour avoir mis en évidence les moyens concrets qui nous permettent de travailler ensemble à la construction de villes inclusives, résilientes et durables pour tous.

Nous tenons également à **remercier le reste de l'équipe éditoriale et nos collègues**, Claudia Ribosa (CGLU), Federico Batista Poitier (CGLU), Hannes Juhlin Lagrelius, Monica Duhem (G3ict) et Sara Hoeflich (CGLU) pour leurs contributions, leurs commentaires et leurs apports tout au long de ce processus.

**Conception et impression** : Roig Studio, Touch Graphic Europe, Digital Igual

### Avril 2025

Cette note d'apprentissage entre pairs a été produite avec le soutien stratégique et financier du **Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)** et avec le soutien de **l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ)**. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et autrices et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles des organisations mentionnées dans le rapport.

# Contenu

<b>Avant-propos</b>	<b>6</b>
<b>Introduction</b>	<b>8</b>
<b>Villes résilientes et inclusives : apprentissage entre pairs</b>	<b>10</b>
Contexte	12
Objectifs de l'apprentissage entre pairs	13
<b>Synthèse de l'activité</b>	<b>14</b>
Sommet mondial 2025 sur le handicap et initiative multilatérale « Villes résilientes et inclusives »	16
Renforcer la résilience et l'inclusion grâce à l'accès à l'information dans les situations d'urgence	17
<b>Actions locales en faveur de villes résilientes et adaptées aux personnes en situation de handicap</b>	<b>18</b>
Principaux défis	21
Études de cas : enseignements et pratiques de quatre villes	22
Étude de cas 1: Saint-Domingue	24
Étude de cas 2: Jéricho	26
Étude de cas 3: Visakhapatnam	28
Étude de cas 4: Arua	30
Opportunités et actions soulevées par les participantes et participants	33
L'exercice de réflexion : engagements pour le Sommet mondial sur le handicap	34
<b>Leçons apprises</b>	<b>36</b>
Perspectives d'avenir	38
Principales recommandations	39

# Avant-propos

À une époque marquée par une urbanisation rapide, avec une croissance économique en dépression et les défis posés par le changement climatique, la notion de résilience dans nos villes est plus que jamais essentielle. Alors que nous nous efforçons de créer des environnements urbains qui soient non seulement durables, mais aussi inclusifs, nous devons adopter des approches innovantes qui donnent la priorité à l'équité entre toutes et tous les résidents et résidentes.

**À mesure que les villes se développent, il est primordial de créer des environnements urbains inclusifs, accessibles et équitables pour toutes et tous, quelles que soient leurs capacités.**

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (articles 5 sur l'équité, 9 sur l'accessibilité, 30 sur la participation) et le Pacte mondial pour des villes inclusives et accessibles fournissent des cadres essentiels pour nous guider dans la création d'espaces urbains qui autonomisent chaque citoyen et citoyenne.

La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH) souligne le droit des personnes en situation de handicap à participer pleinement à la société, en ayant accès aux services, à l'emploi, au logement et à l'éducation. En adoptant les six principes du Pacte mondial pour des villes inclusives et accessibles (non-discrimination, accessibilité, participation, politiques urbaines inclusives, renforcement des capacités et données pour le développement), nous pouvons construire des villes qui reflètent les valeurs d'égalité et de respect.

**Le Nouvel agenda urbain appelle à un développement urbain durable et inclusif, garantissant que les personnes**

**en situation de handicap participent au processus de construction de la ville.** Pourtant, les données révèlent des défis importants.

Dans le monde, environ 1 milliard de personnes vivent avec un handicap, et beaucoup sont confrontées à des obstacles dans l'accès aux transports, au logement et aux services essentiels. La discrimination, une mobilité réduite et le manque d'infrastructures accessibles entravent leur pleine participation.

**Plus de 60 % des personnes en situation de handicap en milieu urbain sont confrontées à des difficultés de transport et subissent des taux de chômage élevés.** La nécessité d'élaborer des politiques inclusives est donc évidente. Des logements accessibles et des services adaptés sont tout aussi essentiels pour promouvoir l'autonomie et l'inclusion sociale.

En collectant des données fiables et en donnant la priorité à l'inclusion dans la planification, nous pouvons **créer des villes qui offrent des opportunités, de la dignité et de l'indépendance à toutes et tous.** Adoptons cette vision et travaillons ensemble pour construire des villes qui ne laissent personne de côté.



**S.E. Prof. Peter Anyang' Nyong'o**  
Gouverneur, comté de Kisumu

# Introduction

**Le rythme rapide de l'urbanisation présente à la fois des défis et des opportunités pour les villes du monde entier, qui peuvent favoriser l'inclusion et la résilience pour toutes et tous.** Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale réside dans des zones urbaines, un chiffre qui devrait atteindre 70 % d'ici 2050, dont environ 2 milliards de personnes âgées et de personnes en situation de handicap. Actuellement, 16 % de la population mondiale sont personnes en situation de handicap, et plus des deux tiers vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. En outre, 46 % des personnes âgées (60 ans et plus) ont un handicap et, d'ici 2050, les personnes âgées représenteront 21 % de la population totale.

**L'urbanisation façonne considérablement les conditions environnementales et sociales, en influençant directement la façon dont les villes sont vécues par leurs habitantes et habitants.** Une planification urbaine inclusive est essentielle pour la résilience et les « reconstruire mieux » (build back better en anglais), car elle favorise un environnement favorable garantissant un accès équitable aux services et aux opportunités, ainsi qu'une participation égale au sein de la communauté. Cependant, les tendances actuelles de l'urbanisation mettent en évidence les risques pour la durabilité et la prospérité économique. Elles augmentent la vulnérabilité et les risques pendant et après les crises et les situations d'urgence, en particulier pour les groupes les plus marginalisés de la société.

Parmi ces groupes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées sont touchées de manière disproportionnée par le changement climatique, les catastrophes et les pandémies en raison d'environnements

physiques, numériques et sociaux inaccessibles. L'inaccessibilité menace leur sécurité, leur logement, leur famille, leur santé, leur sécurité alimentaire, leur accès à l'eau, leur assainissement et leurs moyens de subsistance. Les espaces publics, les transports et d'autres infrastructures essentielles restent largement inaccessibles, ce qui ne permet pas leur participation au quotidien. Ces obstacles comprennent l'inaccessibilité des rues, des sites web, des logements, des bâtiments publics, des installations sanitaires, des établissements de santé, de l'éducation et de l'emploi.

Les engagements internationaux et la reconnaissance des principes d'accessibilité, de conception universelle et d'inclusion des personnes en situation de handicap sont légalement prescrits dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et intégrés dans les principaux cadres mondiaux, notamment l'Agenda 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et le Nouvel agenda urbain. Malgré ces engagements internationaux, l'inclusion des personnes en situation de handicap est souvent négligée dans la planification de la résilience, les politiques d'adaptation au climat et les stratégies de « reconstruire mieux », ce qui augmente considérablement les risques en cas d'urgence et de catastrophe.<sup>1</sup>

**Par conséquent, les personnes en situation de handicap se retrouvent laissées pour compte en raison de ces risques.** On estime que 73 % des personnes en situation de handicap seraient confrontées à des difficultés lors des évacuations et que 6 % seraient dans l'incapacité d'évacuer. En outre, 72 % d'entre elles n'ont pas de plan personnel de préparation aux catastrophes, et moins de la moitié des lieux de secours d'urgence

et de secours en cas de catastrophe sont accessibles. Il est alarmant de constater que la plupart des personnes en situation de handicap déclarent ne pas être au courant des plans locaux de réduction des risques de catastrophe (RRC) et n'ont guère participé, voire pas du tout, à la prise de décisions<sup>2</sup> au niveau communautaire dans les processus locaux de planification de l'adaptation au climat, de la résilience et de la RRC.<sup>3</sup>

**Comblé ces lacunes n'est pas seulement une question d'équité, mais aussi un élément crucial pour construire des villes véritablement résilientes et durables.** Donner la priorité à l'accessibilité et à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la planification de la résilience urbaine améliorera la sécurité et le bien-être des personnes en situation de handicap, tout en renforçant la résilience globale de la communauté face à l'augmentation des catastrophes et des situations d'urgence.

<sup>1</sup> CESAP, Rapport sur les transports et la mobilité sûrs et inclusifs, 2020

<sup>2</sup> Enquête mondiale : Selon le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, 2023

<sup>3</sup> Rapport de référence des Nations Unies sur le handicap et le développement, 2024 (pp. 333-334)

# Villes résilientes et inclusives : apprentissage entre pairs

## Contexte

Le mouvement municipal mondial reconnaît l'importance de **construire des villes universellement accessibles, inclusives et résilientes pour le développement durable**. Depuis 2019, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) s'engage activement en faveur de la localisation de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) par le biais d'initiatives telles que le Pacte mondial « Des villes pour toutes et tous » et la Communauté mondiale de pratique sur les villes et territoires inclusifs et accessibles.



Dans le cadre de cet engagement continu, le **Sommet mondial sur le handicap 2025** marque une étape importante dans la **promotion de la résilience inclusive du handicap au niveau local**. Organisé les 2 et 3 avril à Berlin, et co-organisé par les gouvernements allemand et jordanien aux côtés de l'International Disability Alliance (IDA), le Sommet vise à renforcer l'impact de la coopération internationale dans la défense des droits et de l'inclusion de toutes les personnes en situation de handicap.

L'un des principaux résultats du Sommet mondial sera le **lancement de l'initiative**

**multilatérale pour le pôle des villes résilientes et inclusives (RICH**, de l'anglais Resilient and Inclusive Cities Hub), une étape cruciale pour aider les villes et les gouvernements locaux à mettre en œuvre des efforts de renforcement de la résilience qui tiennent compte du handicap et qui soient conformes à la CIDPH. En reconnaissant les villes comme le fer de lance de l'action locale, le RICH mobilisera des engagements et des ressources pour garantir que les investissements et les stratégies en matière de résilience urbaine donnent la priorité à l'accessibilité et à l'inclusion pour toutes et tous.

## Objectifs de l'apprentissage entre pairs

Dans le cadre de la préparation du mouvement municipal mondial au Sommet mondial sur le handicap 2025 et avec le soutien du BMZ, CGLU a organisé le 5 et 6 février un apprentissage entre pairs pour ses membres sur le thème des villes résilientes et inclusives. **L'activité visait à établir les bases de l'engagement municipal pour le Sommet 2025** avec les objectifs spécifiques suivants :

- Partager des informations détaillées sur le prochain Sommet sur le handicap et ses engagements.
- Présenter les pratiques innovantes en matière de politiques et de programmes urbains résilients et adaptés aux personnes en situation de handicap mises en œuvre par les gouvernements locaux.
- Explorer comment les actions locales peuvent être alignées sur les engagements du Sommet, en reliant les cadres mondiaux aux solutions locales.

L'activité d'apprentissage entre pairs a consisté en deux sessions interactives avec des gouvernements locaux et régionaux du monde entier. Elles ont permis de discuter des défis et des meilleures pratiques permettant de garantir des stratégies et une planification de la résilience urbaine qui tiennent compte du handicap. Elles ont également permis d'explorer comment l'initiative du Sommet sur le handicap et RICH pourrait soutenir davantage les actions locales en vue de la mise en œuvre de la CIDPH.



# Synthèse de l'activité

**Villes résilientes et inclusives**  
Apprentissage entre pairs



## Sommet mondial sur le handicap 2025 et l'initiative multilatérale « Villes résilientes et inclusives »

Nos progrès en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap et d'accessibilité sont de bons indicateurs de la manière dont nous tenons notre promesse de ne laisser personne de côté. **Le troisième Sommet mondial sur le handicap (GDS, de l'anglais *Global Disability Summit*) en avril 2025 est une étape importante pour accélérer l'action en faveur d'une mise en œuvre équitable de l'Agenda 2030.** Le commissaire adjoint pour le SMH 2025, Alexander Gorsdorf, a présenté la raison d'être du Sommet, sa pertinence et la manière dont les parties prenantes peuvent s'impliquer, en soulignant que le monde est confronté à de multiples crises et que la réalisation des objectifs mondiaux a pris du retard.

**Le SMH est un mécanisme mondial structuré, axé sur des promesses concrètes et réalisables, appelées « engagements ».** Diverses parties prenantes, dont les gouvernements locaux et régionaux, peuvent prendre des engagements officiels pour mettre en œuvre les droits des personnes en situation de handicap inscrits dans la CIDPH.

**Les engagements du SMH sont essentiels pour intégrer systématiquement l'inclusion du handicap dans la coopération au développement, stimuler l'action et garantir la responsabilité dans la promotion des droits et de la dignité de toutes les personnes en situation de handicap dans le monde.** Les engagements servent de catalyseur pour transformer les aspirations en actions concrètes et durables qui reflètent les divers contextes des parties prenantes. En favorisant des partenariats significatifs, en particulier avec les organisations de personnes en situation de handicap (OPH), les engagements du SMH contribuent à

soutenir les progrès et à renforcer les efforts collectifs pour ne laisser personne de côté.

**Des initiatives clés pour soutenir la mise en œuvre des engagements, en particulier l'initiative multilatérale sur les villes résilientes et inclusives (RICH), ont été discutées.** Le Dr Ola Abu Al Ghaib, responsable du Fonds mondial des Nations unies pour les personnes en situation de handicap, a présenté cette initiative historique qui sera lancée lors du SMH. L'initiative RICH est particulièrement pertinente pour les gouvernements locaux et régionaux, car il s'agit d'un mécanisme de financement et d'un centre d'innovation des connaissances visant à soutenir les villes dans leurs efforts pour localiser la CDPH en vue de créer des espaces plus inclusifs et plus résilients pour toutes et tous. L'initiative RICH soutiendra la mise en œuvre de la CIDPH en intégrant le handicap et l'accessibilité dans des investissements, des stratégies et des plans plus larges dans tous les domaines urbains, infrastructurels, de services et technologiques.



**Alexander Gorsdorf**  
Commissaire adjoint  
pour le SMH 2025



**Dr Ola Abu Al Ghaib**  
Directeur du Fonds mondial des  
Nations Unies pour les personnes  
handicapées

## Renforcer la résilience et l'inclusion grâce à l'accès à l'information dans les situations d'urgence

**Un accès équitable aux informations essentielles est primordial pour se préparer, résister et gérer les situations d'urgence.** Monica Duhem, directrice du réseau consultatif mondial de l'Initiative mondiale pour les TIC inclusives (G3ict), a souligné les risques actuels pour les personnes en situation de handicap en raison du manque d'accessibilité de nombreux systèmes d'alerte précoce (par exemple, uniquement des signaux sonores) et de plateformes qui conduisent à un accès inégal aux informations essentielles en cas d'urgence. En réponse, la présentation a fourni des éléments clés à prendre en compte lors de la révision des stratégies de résilience, de préparation et de réponse aux situations d'urgence, en particulier en ce qui concerne les communications numériques, notamment :

- 1. La nécessité de réviser les plans de préparation aux situations d'urgence, de résilience urbaine et d'intervention, et d'aider les personnes en situation de handicap à élaborer des plans de préparation individuels.** Lors de la révision des plans d'inclusion, il est essentiel de prendre en compte les différentes dimensions des obstacles à l'accessibilité rencontrés par les différents groupes de personnes en situation de handicap et les rôles joués par les réseaux de soutien.
- 2. La résilience inclusive est favorisée par des pratiques et des processus équitables et multipartites.** Les différentes parties prenantes, y compris tous les niveaux de gouvernement, la société civile et le secteur privé, devraient travailler ensemble pour élaborer et réviser les plans et protocoles d'urgence dans tous les secteurs. Cette

révision consiste notamment à fournir aux premiers intervenants des outils pour réagir de manière plus inclusive. La société civile sait souvent ce qui manque dans les plans d'intervention et d'évacuation. Les OPH, en particulier, sont des partenaires essentiels des gouvernements locaux et régionaux pour identifier les lacunes et les solutions nécessaires à la promotion des droits de toutes les personnes en situation de handicap et des groupes transversaux, en particulier les personnes âgées.



**Monica Duhem**  
Directeur du Réseau  
consultatif mondial  
G3ict

# Actions locales en faveur de villes résilientes et adaptées aux personnes en situation de handicap

## Actions locales en faveur de villes résilientes et adaptées aux personnes en situation de handicap

Afin d'explorer les principaux enseignements et pratiques pour construire des villes plus résilientes et inclusives, les gouvernements locaux et régionaux participants ont partagé leurs principaux défis, leurs priorités thématiques et leurs actions clés. Les participantes et participants ont souligné comment les crises telles que le changement climatique, les conflits, l'instabilité économique et les urgences sanitaires affectent les personnes en situation de handicap. Ils ont également réfléchi **au rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la résolution de ces défis par des efforts de renforcement de la résilience** tenant compte du handicap afin de promouvoir l'équité socio-économique.



## Principaux défis

Défis actuels et communs pour intégrer l'accessibilité et les droits des personnes en situation de handicap dans les politiques et programmes locaux, notamment :

- **Données et cartographies** : la collecte de données fiables ventilées par handicap pour éclairer les politiques et la prise de décision est toujours un défi. La contextualisation des questions du Washington Group dans les enquêtes et les recensements peut améliorer la collecte de données, tandis que la collaboration avec des organisations représentatives peut contribuer à instaurer la confiance.
- **L'intégration de l'accessibilité** est limitée par le manque de connaissances sur l'accessibilité et la conception universelle chez les praticiens urbains, ce qui se traduit par des approches fragmentées et un impact limité.
- **L'insuffisance des ressources financières** limite les efforts d'inclusion des personnes en situation de handicap et d'accessibilité.
- **Une sensibilisation limitée** des communautés aux droits des personnes en situation de handicap et du personnel municipal à la planification et à la conception d'un environnement physique et numérique urbain plus équitable.
- **Attitudes** : les attitudes communautaires et les comportements sociaux contribuent de manière significative à la discrimination

structurelle des personnes en situation de handicap. Les municipalités doivent jouer un rôle dans la lutte contre ce phénomène, notamment en s'attaquant aux problèmes croissants de santé mentale dans les villes et en soutenant des programmes de vie autonome.

- **Communications accessibles** : il est difficile d'assurer une participation équitable aux réunions et consultations du conseil municipal en raison du manque de partage d'informations publiques accessibles entre les autorités municipales et les résidentes et résidents dans différents formats.
- **Charge financière excessive** : l'accès limité aux transports accessibles et aux dispositions pour des aménagements raisonnables entraîne des charges financières excessives pour les personnes en situation de handicap qui doivent trouver d'autres modes de transport et une assistance personnelle.

La discussion a porté sur quatre études de cas de villes, illustrant des stratégies concrètes et des approches innovantes pour intégrer l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les stratégies et la planification de la résilience urbaine. Grâce à ces discussions, les participantes et participants ont identifié les liens essentiels entre leurs initiatives et des stratégies de résilience plus larges, façonnant une compréhension collective des solutions pratiques pour un développement urbain plus inclusif.

# Études de cas : enseignements et pratiques de quatre villes



ÉTUDE DE CAS 1  
Saint-Domingue, République Dominicaine

 **Ferlannys Cuevas**  
Saint-Domingue (ADN)



ÉTUDE DE CAS 4  
Arua, Ouganda

 **James Kiyemba**  
VNG Internacional (U)



ÉTUDE DE CAS 2  
Jéricho, Palestine

 **Samar Tamimi**  
Municipalité de Jéricho



ÉTUDE DE CAS 3  
Visakhapatnam, Inde

 **Madhavi Jallepalli**  
Municipalité du Grand Visakhapatnam

# Étude de cas 1: Saint-Domingue, République dominicaine

## Promouvoir la résilience urbaine grâce à des intersections accessibles



**Ferlannys Cuevas**  
Analyste au département  
d'inclusion  
Saint-Domingue (ADN)

Saint-Domingue, la capitale de la République dominicaine, compte environ 79241 personnes en situation de handicap, soit 7,7 % de la population. Grâce au département d'inclusion, créé en 2020 pendant la pandémie de COVID-19, la ville s'efforce d'améliorer l'accessibilité tout en s'attaquant aux risques pour la sécurité publique posés par les catastrophes naturelles.

Saint-Domingue investit pour réduire les lacunes en matière d'accessibilité dans les espaces publics, car seulement 15 % des espaces publics de la ville sont accessibles. En outre, compte tenu de la forte exposition aux ouragans et aux inondations, Saint-Domingue donne la priorité à la modernisation des espaces publics et des systèmes de drainage afin d'atténuer les risques d'inondation. Pour cette raison, et afin d'améliorer la mobilité inclusive et la résilience urbaine, la ville a travaillé avec l'Association populaire d'épargne et de crédit pour améliorer l'accessibilité des espaces publics et des intersections dans le cadre de son projet « Intersections accessibles ».

Dans le cadre de ce projet, les principales intersections et les principaux corridors urbains qui étaient reliés à des centres de services publics, des stations de métro, des services de loisirs et des commerces ont été identifiés et classés par ordre de priorité pour les interventions. Cette priorité a également été motivée par des rapports faisant état de difficultés de mobilité pour les personnes en situation de handicap, notamment pour se rendre sur leur lieu de travail.

Ce projet a permis d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des lieux de loisirs, d'éducation, de sport et de travail pour les personnes

en situation de handicap visuels, auditifs, intellectuels et physiques. Outre l'amélioration de l'espace public, la sensibilisation au traitement digne des personnes en situation de handicap par les opérateurs de transport public et privé et les passagers, ainsi que l'amélioration de l'assistance par le personnel de police ont également été améliorées.

Bien que des améliorations tangibles aient été réalisées, l'intégration de l'accessibilité universelle dans toute la ville reste un défi. L'un des principaux défis est dû au fait que la ville a été développée et agrandie sans tenir compte des critères d'accessibilité universelle, avec des trottoirs étroits et discontinus. Parmi les autres défis, citons le stationnement des conducteurs et des vendeurs informels sur les trottoirs, le coût élevé des éléments podotactiles de la chaussée et des feux de signalisation spécialisés, ainsi que la fluctuation de l'énergie électrique qui entraîne une disponibilité irrégulière des feux de signalisation.

Indépendamment des défis existants, Saint-Domingue continue de donner la priorité à la récupération des espaces publics afin de renforcer l'équité et de promouvoir l'autonomie dans la ville, tout en démontrant comment des services inclusifs et des espaces accessibles contribuent à la résilience.

### Défis

- **Lacunes en matière d'accessibilité** : seuls 15 % des espaces publics sont accessibles, et beaucoup d'entre eux ne disposent pas d'équipements essentiels tels que des surfaces tactiles, des signaux visuels et sonores, et des aménagements pour les handicaps invisibles.
- **Vulnérabilité climatique** : la ville est très exposée aux ouragans et aux inondations urbaines, ce qui augmente les risques pour la sécurité publique et l'accessibilité.
- **Obstacles à l'inclusion** : les personnes en situation de handicap et les personnes âgées ont un accès limité aux espaces publics, aux services, à l'éducation et à l'emploi en raison d'infrastructures inadéquates et d'une participation limitée à la prise de décision.

### Pratiques et actions

- **Mettre en œuvre l'accessibilité et la conception universelle** : appliquer les normes d'accessibilité dans les espaces publics, les passages piétons, les intersections et les parcs afin de promouvoir l'autonomie et l'inclusion.
- **Infrastructures résilientes au climat** : améliorer les systèmes de drainage et réaménager les espaces publics pour atténuer les risques d'inondation tout en améliorant l'accessibilité.
- **Engagement communautaire significatif** : impliquer les personnes en situation de handicap et les personnes âgées dans les conseils municipaux et les groupes consultatifs afin d'élaborer des politiques et des réponses d'urgence.
- **Renforcement des capacités** : offrir des formations au personnel municipal et aux communautés, y compris une formation en langue des signes pour le personnel d'urgence.

### Scalabilité et résilience

L'approche intégrée de Saint-Domingue démontre à quel point l'accessibilité et la résilience climatique sont étroitement liées. En donnant la priorité à une conception inclusive, à la participation communautaire et à la modernisation des infrastructures, la ville améliore à la fois l'accessibilité quotidienne et la préparation aux crises. Ses pratiques servent de modèle évolutif pour d'autres municipalités, en montrant qu'une planification urbaine inclusive est essentielle pour construire des villes plus résilientes et équitables.



## Étude de cas 2: Jéricho, Palestine

### Solutions communautaires pour l'accessibilité et la sécurité



**Samar Tamimi**  
Directrice de la Mairie et  
Coordinatrice du plan stratégique  
Municipalité de Jéricho

Jéricho, une ville au riche patrimoine culturel et au tourisme croissant, doit relever des défis pour offrir des espaces ouverts inclusifs et sûrs à ses résidentes et résidents et visiteurs. De nombreux espaces publics manquent d'équipements d'accessibilité, tels que des rampes, des revêtements podotactiles et un éclairage, ce qui les rend dangereux et peu accueillants pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les enfants. Les efforts de Jéricho pour réaménager les espaces existants et créer de nouveaux espaces publics participatifs visent à améliorer l'accessibilité, la sécurité et l'engagement communautaire. En améliorant les espaces ouverts, Jéricho vise à renforcer l'inclusion sociale, à stimuler le tourisme et à améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

Bien qu'elle soit confrontée à des défis urbains dus à des facteurs tels que l'occupation et le vieillissement des infrastructures, la ville a donné la priorité à la création d'espaces publics ouverts et inclusifs pour les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, car les espaces publics sont les pierres angulaires du tissu social et culturel. Les interventions de Jéricho ont pour objectif principal de garantir l'accessibilité des espaces publics existants et nouveaux, de promouvoir la sécurité et la participation de toutes les personnes résidentes et visiteurs et de renforcer le secteur touristique de la ville en rendant les espaces publics plus accueillants et accessibles.

Pour transformer l'espace public en faveur de l'inclusion, Jéricho a pris des mesures concrètes en commençant par une évaluation par le biais d'une enquête auprès des résidentes et résidents, en particulier ceux et celles souffrant d'un handicap, afin d'identifier les obstacles existants. Suite à cette évaluation, la ville a collaboré avec un large éventail d'acteurs, des urbanistes aux

architectes en passant par les organisations de personnes en situation de handicap, ainsi que des associations de femmes et des enfants, pour concevoir des aménagements équitables dans l'espace public. Au cours de cette phase initiale d'évaluation, de planification et de conception qui a duré six mois, la ville a alloué des fonds pour adapter deux espaces en béton à l'accessibilité, dont un parc public et un site touristique. En l'espace de cinq mois, ces deux espaces ont été réaménagés avec des rampes, des sièges accessibles et des chemins tactiles.

Parallèlement à ces améliorations de l'espace public, Jéricho a travaillé avec les communautés locales en les impliquant à travers des visites de la ville, des événements de discussion et des consultations significatives, notamment via des groupes de discussion d'enfants pendant les phases de planification et de mise en œuvre. En plus de ces engagements, la ville a sensibilisé la communauté à l'importance des espaces accessibles par le biais d'ateliers et de campagnes médiatiques avec le public, avec des acteurs clés tels que les OPH qui ont

partagé leur expertise en matière de design inclusif, le secteur du tourisme qui a soutenu les efforts pour rendre les sites touristiques accessibles et les ONG internationales qui ont apporté un soutien technique et financier supplémentaire.

Il en a résulté une plus grande équité dans les espaces publics, ce qui a amélioré la confiance de la communauté dans le travail du

gouvernement local, la sécurité de la mobilité des piétons la nuit et la croissance du tourisme, en particulier des touristes en situation de handicap. Bien que des progrès tangibles aient été réalisés pour créer des espaces sûrs et inclusifs à Jéricho, les défis à relever pour poursuivre ce travail sont nombreux, comme le manque de financement durable, l'attitude de la communauté envers les changements et les ressources pour maintenir l'accessibilité.

#### Défis

- **Les défis urbains et sociopolitiques**
- **La mauvaise accessibilité des espaces publics et les barrières sociales** qui limitent la mobilité, en particulier pour les personnes en situation de handicap
- **Les attitudes de la communauté** concernant la nécessité d'apporter des changements

#### Pratiques et actions

- **Amélioration de la sécurité** : un meilleur éclairage et des rues accessibles aux piétons ont permis de réduire les accidents et d'accroître l'utilisation nocturne des espaces publics
- **Patrimoine culturel inclusif** : des mises à jour accessibles des espaces publics et des sites touristiques ont permis d'accroître la participation des résidentes et résidents et des visiteurs en situation de handicap
- **Inclusion et confiance de la communauté** : les résidentes et résidents ont déclaré se sentir plus en sécurité et inclus et incluses

#### Scalabilité et résilience

Malgré des ressources limitées, l'approche de Jéricho en matière de communauté, d'engagement et de partenariats avec les OPH a été un facteur clé de son succès et constitue un modèle qui peut être adopté par d'autres villes en Palestine et à l'étranger, en particulier celles dont l'économie est basée sur le tourisme.

Jéricho a pour objectif de continuer à étendre ce travail à davantage d'espaces publics et d'intégrer la conception inclusive dans les politiques d'urbanisme afin de garantir l'équité et la résilience à long terme.



## Étude de cas 3: Visakhapatnam, Inde

### Promotion de l'accessibilité et de la résilience



**Madhavi Jallepalli**

Directrice adjointe, Protection sociale des personnes handicapées, des personnes transgenres et des personnes âgées  
Municipalité du Grand Visakhapatnam

Visakhapatnam, également appelée « Ville du destin », est une ville côtière de l'Andhra Pradesh, en Inde, qui compte 1,96 million d'habitantes et d'habitants, dont environ 38 600 personnes en situation de handicap (1,96 %). L'accessibilité limitée des lieux publics et la mobilité réduite des personnes en situation de handicap représentent un risque pour la résilience urbaine. Dans le cadre de son engagement à mettre en œuvre le concept de « société inclusive », la ville a réaménagé ses bâtiments et espaces publics, en mettant l'accent sur une approche multisectorielle visant à améliorer la résilience et l'équité pour toutes et tous.

Afin de lever les obstacles auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap et de promouvoir l'accessibilité universelle en Inde, le gouvernement indien a lancé la campagne « Accessible India » en 2015.

Dans le cadre de cette campagne, la ville a rénové 32 bâtiments publics, hôpitaux, établissements de santé mentale, bureau du commissaire de police, foyers sociaux ou encore établissements d'enseignement. Les améliorations apportées à ces installations comprennent des rampes, des garde-corps, des toilettes accessibles, des éléments tactiles et d'orientation, des stations d'eau potable et des parkings. Dans le cadre de ces efforts, les personnes en situation de handicap peuvent profiter de la « Journée d'écoute des plaintes » et se rendre au bureau administratif du district pour exprimer leurs préoccupations et mettre en évidence les obstacles dans la ville qui limitent leur participation.

En plus de ces changements d'infrastructure physique, Visakhapatnam encourage également la mobilité inclusive et indépendante vers ces lieux. La ville y est parvenue en

fournissant des technologies d'assistance telles que des fauteuils roulants, des cannes blanches, des tricycles et des lunettes intelligentes basées sur l'IA. Tournée vers l'avenir, la ville de Visakhapatnam a réalisé un audit d'accessibilité pour comprendre les lacunes et les domaines dans lesquels l'accessibilité doit encore être incluse. Les projets futurs comprennent l'élargissement de l'accessibilité dans tous les bâtiments gouvernementaux et privés, l'intégration de chemins tactiles, la signalisation en braille et l'accessibilité universelle des espaces extérieurs (parcs, plages et sites touristiques). Les principales parties prenantes qui soutiennent financièrement les interventions de la ville sont le gouvernement national et le secteur privé.

Malgré ces progrès, les principaux obstacles à l'amélioration de la durabilité urbaine et de l'accessibilité à Visakhapatnam restent les contraintes financières et les limites du financement à grande échelle, ainsi que les possibilités socio-économiques limitées pour les personnes en situation de handicap.

### Défis

- **Ressources financières** : financement durable et à grande échelle limité pour soutenir l'accessibilité générale
- **Accessibilité limitée** : de nombreux bâtiments et espaces publics et privés restent inaccessibles.
- **Obstacles à la mobilité** : manque de moyens de transport accessibles et d'appareils fonctionnels.
- **Déficit d'emploi** : taux de chômage élevé en raison du développement limité des compétences et des possibilités d'éducation.

### Pratiques et actions

- **Amélioration de l'accessibilité** : 32 bâtiments gouvernementaux ont été rénovés, des parcs publics inclusifs ont été aménagés et des plans ont été élaborés pour rendre accessibles les espaces extérieurs, les plages et les sites touristiques.
- **Soutien à la mobilité** : distribution de technologies d'assistance (fauteuils roulants, cannes blanches, lunettes intelligentes basées sur l'IA) par le biais de programmes de RSE.
- **Emploi et développement des compétences** : système de quotas dans l'emploi public, salons de l'emploi, formation professionnelle, soutien financier aux entrepreneurs et développement d'écoles et universités spécialisées.

### Scalabilité et résilience

Une approche multisectorielle combinant la modernisation des infrastructures pour l'accessibilité, les dispositifs d'assistance et l'autonomisation économique favorise une résilience urbaine inclusive. La mise à l'échelle de ces initiatives par l'application de politiques, les partenariats d'entreprise et l'éducation axée sur la demande contribuent à créer des opportunités plus équitables et à favoriser la résilience, y compris pendant les crises à évolution lente et les crises aiguës.



## Étude de cas 4: Arua, Ouganda

### Le programme d'inclusion local : lever les obstacles et améliorer la prise de décision inclusive



**James Kiyemba**  
Conseiller en gouvernance de programme  
VNG International (U)

La ville d'Arua, dans l'ouest de l'Ouganda, compte environ 384 656 habitantes et habitants. Parmi cette population, les personnes en situation de handicap d'Arua vivent dans une pauvreté extrême en raison d'un accès insuffisant aux terres agricoles, d'infrastructures publiques inaccessibles, de services financiers et socio-économiques insuffisants en raison de l'attention limitée accordée aux services inclusifs, et d'attitudes négatives de la part de la communauté. Ces attitudes se manifestent par l'exclusion sociale, la stigmatisation et la discrimination lors de l'héritage de terres, des droits de propriété ou des ressources à louer. Cela entraîne une forte dépendance et une participation limitée aux entreprises productives, aux initiatives de développement communautaire et aux activités socio-économiques, ce qui aggrave leurs moyens de subsistance.

Pour relever ces défis, le conseil municipal d'Arua a collaboré en 2022 avec VNG International, l'agence de coopération au développement de l'Association des municipalités néerlandaises (VNG), afin de mieux comprendre la situation démographique, les moyens de subsistance et les besoins des personnes en situation de handicap à Arua. En outre, le conseil municipal mesure également le niveau d'engagement avec les OPH afin de faciliter l'intégration dans tous les secteurs de services. L'étude a établi que le conseil municipal d'Arua compte au total 4 779 personnes en situation de handicap confrontées à des difficultés de subsistance et à des défis socio-économiques critiques, dont 90 % vivent dans une pauvreté extrême. Ces difficultés comprennent l'accès aux services bancaires et de crédit en raison de l'absence d'aménagements raisonnables qui limitent leur capacité à épargner, à investir et à obtenir des crédits, entravant ainsi leur droit à une vie indépendante.

Pour relever les défis susmentionnés, les principales parties prenantes de la ville d'Arua, notamment les dirigeantes et dirigeants des

gouvernements locaux, les représentantes et les représentants des OPH, des OSC, des ONG, des organisations culturelles et religieuses, du secteur privé, des médias, des hommes et des femmes en situation de handicap, ont participé activement aux processus qui ont conduit à l'élaboration du programme d'inclusion locale (LIA) de la ville d'Arua. Il a été approuvé le 30 octobre 2023 en tant qu'approche visant à institutionnaliser des solutions accessibles pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, et pour faire pression et plaider en faveur d'une amélioration de la prestation de services et d'une transformation de la communauté.

Grâce à cette approche multipartite, le conseil municipal d'Arua a pu assurer un soutien direct aux personnes handicapées de la ville d'Arua dans le cadre de la LIA, par le biais d'une aide financière directe, d'ateliers participatifs et de renforcement des capacités pour la communauté sur le cadre juridique de l'inclusion des personnes en situation de handicap. L'initiative a également permis la fourniture d'un

certain nombre de technologies d'assistance, notamment des fauteuils roulants, des cannes blanches, des appareils auditifs, des béquilles et des lits d'accouchement réglables.

Le LIA à Arua renforce la résilience urbaine avec des résultats tangibles qui visent à éliminer les obstacles existants pour les personnes en situation de handicap et leurs familles, qui les conduisent à la pauvreté et menacent la résilience urbaine. Parmi ces résultats, 77 % des personnes en situation de handicap participent désormais activement à la budgétisation et à la planification du conseil municipal et on peut noter l'allocation par le ministère de la Santé et le conseil municipal d'Arua de technologies d'assistance et de rampes pour faciliter l'accès aux services bancaires.

Bien que des progrès aient été réalisés, des défis subsistent pour faire avancer ce travail et la participation générale des personnes en situation de handicap. Avec la hausse de l'inflation et les effets néfastes de la COVID-19, les moyens de

subsistance économiques de la communauté, en particulier des personnes en situation de handicap, continuent d'être menacés. En outre, il existe encore des lacunes structurelles et institutionnelles qui empêchent les OPH de prendre des initiatives en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap, et le soutien de la ville et des organisations de la société civile (OSC) reste nécessaire pour fournir des mécanismes permettant de renforcer leur leadership. Enfin, un financement insuffisant et des priorités concurrentes entravent la poursuite d'actions durables en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Par son programme d'inclusion local et ses actions en faveur d'une prise de décision plus inclusive, le conseil municipal d'Arua s'efforce de réduire la pauvreté et de renforcer la résilience urbaine. En intégrant une prise de décision inclusive, la ville vise non seulement à combler les lacunes en matière d'accessibilité, mais aussi à construire un environnement urbain plus résilient et participatif.

### Défis

- **Infrastructure urbaine inadaptée** : accès limité aux installations publiques en raison d'une mauvaise planification et d'un manque de considération pour l'accessibilité, ainsi que de l'absence de chemins piétonniers, de rampes et d'installations sanitaires accessibles dans les zones urbaines clés.
- **Signalisation non inclusive** : signalisation et directives inadéquates pour les personnes en situation de handicap.
- **Faible mise en œuvre des politiques** : faible application de la législation et des politiques nationales en matière de droits des personnes en situation de handicap.
- **Participation limitée à la gouvernance urbaine** : participation limitée et peu significative des personnes en situation de handicap à la planification urbaine et à la prise de décision.



## Pratiques et actions

- **Programme d'inclusion local** : le conseil municipal d'Arua a élaboré, en collaboration avec les parties prenantes, dont les OPH, le programme d'inclusion local (LIA), un cadre structuré qui identifie les obstacles rencontrés, les lacunes et les solutions applicables dans la ville
- **Collaboration significative et inclusive des parties prenantes** : établir des partenariats avec les OPH locales, les OSC et les acteurs du secteur privé pour répondre aux préoccupations en matière d'accessibilité et veiller à ce que les personnes en situation de handicap soient impliquées dans les structures de gouvernance de la planification urbaine et de la prise de décision, ainsi que dans les comités de planification.
- **Soutien législatif et conformité** : des efforts continus pour intégrer l'inclusion des personnes en situation de handicap et appliquer les normes d'accessibilité dans la révision des codes de construction et des plans de développement urbain.
- **Audits d'accessibilité et fourniture de technologies d'assistance** : réaliser des audits participatifs sur les sites touristiques et les hôtels, et encourager les entités des secteurs public et privé à améliorer l'accessibilité et à distribuer les technologies d'assistance nécessaires pour améliorer la mobilité et l'accès.
- **Sensibilisation et renforcement des capacités** : fournir des formations et des ressources aux responsables municipaux et aux prestataires de services pour mettre en œuvre des pratiques inclusives.
- **Accessibilité de l'information** : introduire des formats accessibles aux guichets des services publics pour améliorer la communication avec les personnes en situation de handicap.

## Scalabilité et résilience

Le processus LIA à Arua a été documenté, et il a inspiré des initiatives similaires dans cinq autres gouvernements locaux en Ouganda et au-delà. Il s'agit d'un processus innovant de collaboration avec la société civile et les OPH en particulier pour identifier les actions nécessaires et les processus pertinents dans l'environnement urbain. À l'avenir, la poursuite de la collaboration entre les parties prenantes et l'instauration de la confiance dans les structures de gouvernance seront essentielles pour étendre et soutenir ces efforts.

## Opportunités et actions soulevées par les participantes et participants

Les cas présentés sont des exemples précieux du travail des gouvernements locaux et régionaux. Il existe de multiples points d'entrée pour une plus grande inclusion, à travers la fourniture de services publics et les mécanismes de gouvernance. Outre les présentations, les principales actions menées par les gouvernements locaux et régionaux, mises en évidence lors de l'apprentissage entre pairs, comprennent :

- Des actions politiques axées sur la création d'alliances avec le secteur privé pour soutenir la sensibilisation et la prise en compte croissantes de l'accessibilité dans tous les espaces et la prestation de services.
- Un renforcement des capacités à travers des formations visant à garantir des pratiques inclusives dans les plans et interventions d'urgence de la ville.
- Des programmes municipaux sur les soins, les compétences et la reconversion professionnelle, et un soutien éducatif.
- L'organisation d'ateliers et de campagnes de sensibilisation de la communauté aux droits des personnes en situation de handicap, notamment en matière d'accessibilité.
- Intégration des droits des personnes en situation de handicap dans les politiques et infrastructures, afin de renforcer leur participation et leur accès à l'emploi.
- L'établissement des relations entre les municipalités et les OPH, notamment par la mise en place de comités municipaux et de groupes consultatifs, afin d'accroître la participation effective aux processus et programmes municipaux et à la prise de décision inclusive.
- L'intégration des personnes en situation de handicap dans les politiques et programmes culturels, en tenant compte des facteurs culturels dans les efforts de renforcement de la résilience, en particulier après les catastrophes.
- L'élaboration, la révision et l'adoption des codes de construction pour les bâtiments et les espaces publics intégrant l'accessibilité.

## L'exercice de réflexion : engagements pour le Sommet mondial sur le handicap

Après les discours d'ouverture, les présentations d'études de cas et les discussions approfondies sur les défis, les meilleures pratiques et les approches innovantes, les participantes et participants ont engagé une réflexion plus approfondie sur les engagements potentiels pour les éditions à venir du SMH. Les participantes et participants ont abordé les défis identifiés et la manière dont les engagements pourraient conduire à davantage d'actions en faveur d'une transformation urbaine inclusive.



### Pourquoi les gouvernements locaux et régionaux prennent des engagements pour le SMH

- **Favorise l'engagement politique** : prendre des engagements lors du SMH témoigne d'une forte volonté politique en matière d'inclusion du handicap, renforçant ainsi l'engagement des gouvernements locaux et régionaux (GLR) en faveur d'une gouvernance inclusive.
- **Renforce le leadership et la défense des droits** : cela consolide le rôle de leadership des GLR dans la promotion de l'inclusion du handicap au niveau local, met en valeur les pratiques et les innovations entreprises et contribue à mobiliser le soutien d'autres parties prenantes.

- **Positionne les GLR comme des acteurs clé** : en s'engageant activement, les GLR réaffirment leur rôle de partenaires essentiels pour garantir que les besoins et les priorités locales soient représentés dans les discussions mondiales sur la transformation des cadres mondiaux en actions.
  - **Renforce l'action communautaire** : comme ils sont les plus proches des citoyennes et citoyens, les GLR sont les mieux placés pour co-crée et mettre en œuvre des politiques et des solutions inclusives en collaboration directe avec les personnes en situation de handicap et leurs communautés.
  - **Traduit les aspirations en actions concrètes** : en décomposant les objectifs généraux en étapes spécifiques et adaptées au contexte, les parties prenantes peuvent systématiquement traduire la vision en progrès tangibles.
  - **Promeut la transparence et la responsabilité** : les engagements publics contribuent à une plus grande transparence dans les efforts d'inclusion des personnes en situation de handicap et aident à mettre en place des mécanismes de responsabilité qui renforcent la confiance dans la gouvernance locale et régionale.
  - **Favorise des partenariats efficaces** : les engagements facilitent une collaboration plus étroite avec les personnes en situation de handicap et les organisations qui les représentent.
- prérogative de chaque gouvernement local et régional. Les exemples d'engagements suivants ont été mis en avant :
- Intégrer les droits des personnes en situation de handicap et l'accessibilité dans les politiques et programmes culturels afin de favoriser la résilience.
  - Renforcer la mise en œuvre de l'accessibilité (article 9 de la CDPH), du travail et de l'emploi (article 27), de la liberté d'expression et d'opinion (article 28).
  - Intégrer la prise en compte de l'inclusion des personnes en situation de handicap et de l'accessibilité dans les plans directeurs des villes avec la participation des OPH.
  - Accélérer la mise en œuvre de l'agenda local pour l'inclusion par l'intégration d'un plan de travail à l'échelle de la municipalité.
  - Garantir des allocations budgétaires pour des communications accessibles et la mise en place d'aménagements raisonnables pour les consultations municipales et les réunions des parties prenantes.
  - Réaliser des cartographies de l'accessibilité et des audits des espaces publics.
  - Développer les capacités institutionnelles du personnel municipal en matière d'inclusion des personnes en situation de handicap et d'accessibilité en utilisant des cadres nationaux et mondiaux.
  - Réaliser des exercices de collecte de données avec des personnes en situation de handicap dans la ville afin de mieux identifier les expériences et les besoins pour éclairer les politiques et les pratiques municipales.

Dans le cadre de cet exercice, les participantes et participants ont élaboré des projets en faveur du développement durable afin de comprendre comment s'engager dans les processus du Sommet et présenter leurs contributions les plus importantes. La décision de soumettre officiellement des engagements en faveur du développement durable reste la

# Leçons apprises

## Perspectives d'avenir

**En reconnaissant le rôle transformateur des gouvernements locaux et régionaux (GLR) dans la promotion de la résilience urbaine inclusive du handicap, il est essentiel de relever les divers défis locaux et contextuels auxquels ils sont confrontés.**

Il s'agit notamment d'une prise de conscience limitée de la manière de mettre en œuvre les principes d'accessibilité et de conception universelle, d'une participation limitée des organisations de personnes en situation de handicap (OPH) à la planification urbaine et à la prise de décision, et d'un manque de mécanismes de financement adéquats pour soutenir la durabilité à long terme des initiatives de développement urbain inclusif.

### Global Disability Summit 2025

More Than a Billion Reasons:  
Commit to Change at GDS 2025



**Pour surmonter ces difficultés, il est nécessaire de procéder à un changement systémique en faveur d'une planification de la résilience qui tienne compte du handicap, en veillant à ce que l'accessibilité et la participation significative soient intégrées dans les politiques et les pratiques urbaines.**

Le renforcement de l'apprentissage entre pairs et de l'échange de connaissances entre les GLR et l'institutionnalisation de l'engagement des OPH dans les structures de gouvernance formelles peuvent contribuer à la co-création de politiques et de projets inclusifs. L'élargissement des mécanismes de financement par le biais de

partenariats public-privé sera essentiel pour soutenir un développement inclusif à long terme. En parallèle, les villes doivent mettre à jour et appliquer les normes d'accessibilité dans le cadre de la résilience urbaine et investir dans la collecte de données complètes ventilées selon le handicap.

**En plaçant les droits des personnes en situation de handicap et les expériences vécues au cœur des programmes de localisation, des politiques urbaines et des stratégies de résilience, les villes peuvent favoriser des espaces urbains inclusifs, adaptatifs et résilients pour les générations actuelles et futures.**

## Principales recommandations

1. **Veiller à ce que les GLR, aux côtés de la société civile, soient pleinement impliqués en tant que parties prenantes clés dans la promotion de la résilience urbaine inclusive des personnes en situation de handicap, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et à la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH).**
2. **Soutenir des mécanismes visant à garantir une participation significative des personnes en situation de handicap et de leurs organisations représentatives (OPH), en assurant leur participation active à l'élaboration des politiques et programmes de résilience urbaine et de réduction des risques de catastrophe.**
3. **Renforcer les efforts de localisation des Objectifs de développement durable en harmonisant les politiques et en mettant en œuvre les normes internationales d'accessibilité et les principes de conception universelle dans l'environnement bâti et numérique, en incluant ces principes au cœur des stratégies de résilience urbaine et en conformité avec la CDPH.**
4. **En collaboration directe avec les gouvernements nationaux, promouvoir et renforcer la capacité des GLR à intégrer l'accessibilité et à travailler avec les OPH.** Soutenir des initiatives de renforcement des capacités pour les doter des ressources nécessaires pour les doter des compétences, des ressources humaines, de l'expertise technique et du soutien financier nécessaires.
5. **Générer et utiliser régulièrement des données ventilées par handicap pour soutenir les cartographies** à l'échelle de la ville qui identifient et éliminent les

obstacles à l'inclusion et à l'accessibilité, en particulier dans le cadre des évaluations des risques climatiques et de catastrophe.

6. **Mettre en place des mécanismes de consultation réguliers, accessibles et participatifs** qui permettent à toutes les parties prenantes, y compris les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, de s'engager activement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de stratégies de résilience urbaine intégrant le handicap.
7. **Identifier et mettre en place des canaux de communication variés et accessibles pour les informations de crise, la préparation aux situations d'urgence et les interventions, afin de répondre aux divers besoins d'accessibilité des personnes en situation de handicap.**
8. **Établir des partenariats multilatéraux pour soutenir les dialogues collaboratifs avec les donateurs et les autres parties prenantes** sur les obstacles locaux existants en matière d'accessibilité. Explorer les possibilités de mobilisation de ressources techniques et financières pour soutenir les initiatives visant à éliminer ces obstacles.





